

**CLUB PETITES VILLES DE DEMAIN**

© Mairie de Quimperlé



# LA BOÎTE À OUTILS

**SAISON THÉMATIQUE**

**Engager sa Petite ville de demain dans  
un projet de santé global**

**Mai - Juin 2025**



## SAISON THÉMATIQUE

# Engager sa Petite ville de demain dans un projet de santé globale

Ouverte par Françoise Gatel, Ministre déléguée chargée de la Ruralité, du Commerce et de l'Artisanat de France, cette saison thématique était l'occasion pour élus et chefs de projet PVD de s'immerger dans un thème auprès de pairs, d'experts et d'acteurs institutionnels. La santé globale et l'urbanisme favorable à la santé ont rythmé pendant six semaines les temps de rencontre et de partage de bonnes pratiques et d'outils.

Composée de huit webinaires et d'un Atelier in situ à Quimperlé, la saison thématique a réuni 756 participants !

Retrouvez dès à présent dans cette boîte à outils les grands enseignements, les retours d'expériences, les formations en lien avec la thématique ainsi que les ressources et aides mobilisables.

## SOMMAIRE

<b>I. Le rendez-vous des élus.....</b>	<b>3</b>
<b>II. Les fiches outils.....</b>	<b>6</b>
• <b>Les clés pour agir n°1 - La mise en place de nouvelles initiatives en santé, des leviers d'attractivité pour les Petites villes de demain.....</b>	<b>7</b>
• <b>Les clés pour agir n°2 - Favoriser le bien vieillir dans sa Petite ville de demain.....</b>	<b>9</b>
• <b>Les clés pour agir n°3 - Répondre aux enjeux de santé environnementale par l'urbanisme favorable à la santé et l'aménagement urbain.....</b>	<b>12</b>
• <b>Les clés pour agir n°4 - Sport-santé et nutrition : leviers et perspectives dans sa Petites villes de demain.....</b>	<b>14</b>
• <b>Les clés pour agir n°5 - Mobilités et design actif : des leviers au service d'une meilleure santé des habitants des Petites villes de demain.....</b>	<b>16</b>
<b>III. Le cas pratique.....</b>	<b>18</b>
• <b>Travaux pratiques 1 - L'urbanisme favorable à la santé au service d'un projet de territoire : immersion à Saint-Bonnet-en-Champsaur.....</b>	<b>19</b>
<b>IV. Le décryptage.....</b>	<b>21</b>
• <b>Le webinaire décryptage - Présentation de l'offre de service du Réseau Villes-Santé, du Cerema et de "Plus fraîche ma ville".....</b>	<b>22</b>
• <b>Le mémo de la table-ronde de l'Atelier in situ - Penser autrement sa stratégie de revitalisation : la santé comme fil rouge.....</b>	<b>24</b>



## SAISON THÉMATIQUE

# LANCEMENT DE LA CINQUIÈME SAISON THÉMATIQUE DU CLUB PETITES VILLES DE DEMAIN :

## « ENGAGER SA PETITE VILLE DE DEMAIN DANS UN PROJET DE SANTÉ GLOBALE »

Les besoins en santé sont croissants dans les Petites villes de demain, dans un contexte de vieillissement démographique et de diminution de l'offre de soins. Pourtant, si le système de soins joue un rôle dans la santé des habitants, d'autres facteurs agissent sur le bien-être physique et mental. Quels sont ces facteurs déterminants de la santé ? Comment articuler soins et facteurs de bien-être dans un projet global de santé ?

Aujourd'hui 399 actions visant la santé et le vieillissement sont mises en œuvre par les Petites villes de demain, témoignant du vif intérêt de la communauté PVD pour cette question.

Plusieurs initiatives du plan France ruralité et de l'ANCT participent déjà à favoriser un cadre attractif pour l'installation des personnels de santé, via la généralisation des Communautés territoriales professionnelles de santé (CPTS), le développement de Maisons de santé pluriprofessionnelles (MSP) ou bien de médicobus.

C'est vers cet enjeu global que la saison thématique du Club des Petites villes de demain se tourne, proposée par l'Agence nationale de la cohésion des territoires, en partenariat avec le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires, POPSU Territoires, l'Association des Petites Villes de France, la Banque des Territoires et le Cerema.



LE RENDEZ-VOUS DES ÉLUS



Françoise Gatel,  
Ministre déléguée  
chargée de la Ruralité

“

La santé est une priorité absolue et un préalable à toutes les ambitions. Le renoncement aux soins, que peut impliquer un éloignement géographique et social, ne fait que dégrader l'état de santé de publics fragiles, avec des retombées négatives sur l'espérance de vie.

## UN RENDEZ-VOUS EN DEUX TEMPS :

1 COMMENT AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS DANS LES PETITES VILLES DE DEMAIN ?

2 EN QUOI CONSISTE UN PROJET GLOBAL DE SANTÉ ?

## AVEC LA PAROLE EXPÉRTE DE :



Florian Bon

Chef du bureau "Accès aux soins dans les territoires"  
Direction Générale de l'offre de soins



François Beck

Directeur de la prévention et de la promotion de la santé  
Santé publique France

# PAROLES D'EXPERTS

## 1 COMMENT AMÉLIORER L'OFFRE DE SOINS DANS LES PETITES VILLES DE DEMAIN ?



**Florian Bon**

Chef du bureau Accès aux soins dans les territoires,  
Direction Générale de l'offre de soins



**L'accès aux soins dans les territoires et la promotion de la santé passent par une succession de mesures qui s'articulent pour créer un cadre cohérent. Elles vont permettre à des professionnels de santé de venir exercer dans les territoires et aux patients de trouver des solutions d'accès aux soins de proximité.**

*Pour Florian Bon, créer un cadre favorable à la venue des professionnels de santé passe avant tout par la mise en œuvre d'initiatives locales et par l'accompagnement des soignants par les collectivités. Quelles propositions pour améliorer l'offre de soins dans les PVD ?*

- **Accueillir des stagiaires et jeunes médecins**

Près de 50% des médecins exercent dans un rayon de 40km autour de leur internat. Un premier levier consiste donc à attirer et accueillir au mieux les étudiants et internes en médecine. Il y a un fort enjeu à faire découvrir aux futurs médecins l'attrait du cadre de vie des Petites villes de demain, en encourageant les stages auprès des médecins du territoire.

- **Favoriser la coordination des professionnels de santé**

Le développement des Communautés professionnelles territoriales de santé (CPTS) insuffle une dynamique professionnelle collective sur les territoires. Aujourd'hui, la majorité des médecins ne souhaitent plus exercer seul mais en lien avec des praticiens de domaines complémentaires. L'accompagnement de la commune peut alors passer par la mise à disposition de locaux, l'aménagement d'un centre de soins collectif. La Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) met à disposition des fonds pour financer des assistants médicaux, qui réduisent la charge de travail administrative des praticiens.

- **Agir sur la mobilité des patients et des soignants**

Les mobilités représentent un enjeu majeur pour l'accès à l'offre de soins. Florian Le Bon rappelle l'importance de favoriser la mise en commun ainsi que la mobilité du matériel médical et la mobilité des soignants et des soignés. Le Plan France ruralités a permis le déploiement de 100 médicobus dans tout le territoire, afin de limiter le coût de déplacement des populations et de favoriser l'égalité d'accès aux soins dans les territoires ruraux.

# PAROLES D'EXPERTS

## 2 EN QUOI CONSISTE UN PROJET GLOBAL DE SANTÉ ?



François Beck

Directeur de la prévention et de la promotion de la santé,  
Santé Publique France



**Les mesures d'amélioration du cadre de vie ont un effet positif cumulatif : elles permettent d'améliorer la santé globale tout en atténuant le réchauffement climatique, et de favoriser l'adaptation du milieu urbain.**

*L'amélioration de l'espérance de vie des dernières années est imputable pour les trois quarts à l'évolution de l'environnement social et économique. Quels outils et enjeux privilégier pour développer un environnement favorable à la santé ? Comment articuler prévention et action concrète en faveur de la santé ?*

- **Prévenir et agir sur les comportements individuels**

La prévention consiste à sensibiliser la population à l'impact des habitudes de vie sur l'espérance de vie en bonne santé. Pour cela, Santé publique France met à disposition de nombreuses ressources consacrées à la promotion de la santé et à l'accompagnement des communes dans la mise en place de plans de prévention. À titre d'exemple, les épisodes de chaleurs extrêmes représentent des risques importants pour la santé des individus. Avec la campagne de prévention "Vivre avec la chaleur", Santé publique France recense et diffuse les bonnes pratiques à adopter en cas de fortes chaleurs.

- **Adapter les territoires au changement climatique**

Avec un risque de décès 3 fois supérieur en cas de canicule pour les habitants situés dans un îlot de chaleur urbain, l'effet de l'environnement urbain sur la santé est avéré. Les aménagements urbains ont un rôle à jouer dans le bien-être, la santé et l'espérance de vie des habitants. Aménager les espaces publics en lien avec la végétalisation et la création d'îlots de fraîcheur, améliorer l'isolation des logements, inciter au respect et à la mise en œuvre des réglementations de qualité de l'air, limiter les nuisances sonores : toutes ces mesures ont un effet certain sur la santé globale des individus, et tout particulièrement lors des épisodes caniculaires. Ces initiatives ont d'ailleurs un effet doublement positif : tout en améliorant notre santé, elles atténuent les effets et les facteurs de réchauffement climatique. Ainsi, pour François Beck, créer un cadre de vie favorable à la santé, c'est autant agir sur la bonne santé des individus que prévenir les risques climatiques en adaptant la ville.

Les ressources



[La Santé en action, Mars 2022, n°459. L'urbanisme au service de la santé](#)

[Plan France ruralités](#)

[La Santé en action, Juillet 2025, n°570. Miser sur des interventions efficaces pour améliorer la prévention Agir pour la santé avec les citoyens](#)

[Mon bilan prévention](#)



POUR ALLER + LOIN :

[Cliquez ici pour voir le replay](#)

[Cliquez ici pour accéder au support de présentation](#)



## Les fiches outils

Un retour sur les Clés pour agir, webinaires d'une heure pour découvrir l'offre de services et l'éclairage d'experts sur un enjeu majeur, en s'appuyant sur les retours d'expériences d'une Petite ville de demain.



## SAISON THÉMATIQUE

# LES CLÉS POUR AGIR N°1

## LA MISE EN PLACE DE NOUVELLES INITIATIVES EN SANTÉ, DES LEVIERS D'ATTRACTIVITÉ DANS LES PVD

Ce premier webinaire "les Clés pour agir" présente les principaux leviers pour renforcer l'attractivité des PVD pour les professionnels de santé. À travers plusieurs retours d'expériences, il propose une réflexion sur la mise en œuvre d'un projet global de santé.

### Le retour d'expérience

#### Saint-Maixent-l'Ecole, Deux-Sèvres, Nouvelle-Aquitaine

Comment attirer de nouveaux professionnels de santé ? Comment coordonner les parcours de soins ? Où réaliser de la prévention ? C'est à ces trois défis que répondra la nouvelle maison de santé pluriprofessionnelle (MSP) de Saint-Maixent-l'Ecole.

L'aménagement de cette MSP intervient dans une réflexion globale sur la manière d'accueillir au mieux les professionnels de santé. Le classement Zone France ruralités revitalisation (ZFR), qui limite les charges des médecins, ainsi que la mise en place d'un espace d'accueil et d'intégration des internes sur le territoire en médecine, complètent ce dispositif.

La rénovation d'un ancien bâtiment en plein cœur du centre-bourg, pour un montant de 3 millions d'euros, a été financée à plus des deux tiers grâce à la subvention du Fonds vert Renaturation des friches commerciales.



**Avoir cette approche globale de la santé, avec l'environnement, et pas uniquement curative, c'était un élément phare de notre convention PVD. L'enjeu était, à partir d'un projet de santé, de cocher toutes les cases de la politique de revitalisation d'un territoire.**

Stéphane Baudry, Maire de Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres)



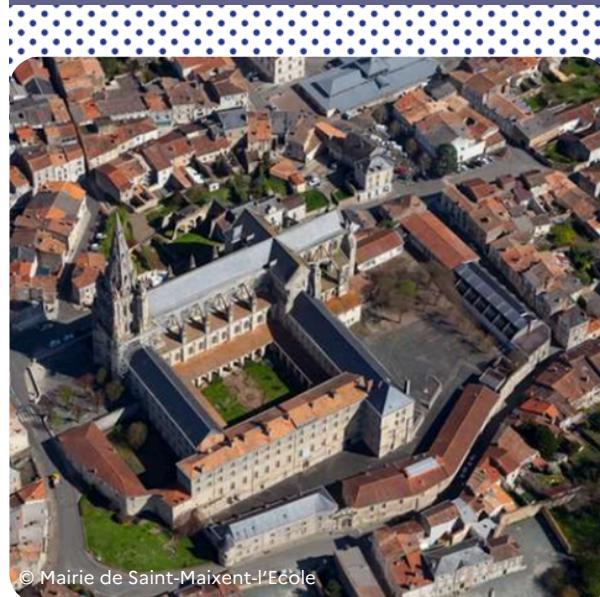
## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Mardi 6 mai 2025

Intervenants :

- Manon Flandrois, cheffe de projet Financements transversaux et transformation du système de soins à la Caisse nationale d'assurance maladie
- Olga Braoudakis, chargée d'études Territoires, cheffe de projet urbains favorables à la santé, Agence Urbanisme Région Grenobloise
- Stéphane Baudry, Maire de Saint-Maixent-l'Ecole (Deux-Sèvres)
- Maïté Pourbaix, cheffe de projet PVD à Moulins-Engilbert (Nièvre)
- Charlotte Frigerio, cheffe de projet PVD à Céret et Le Boulou (Pyrénées orientales)
- Amélie Magne, responsable du CLS de Céret et le Boulou

Animation : Dominique Consille, directrice des programmes Petites villes de demain, et Action Cœur de Ville, ANCT.



© Mairie de Saint-Maixent-l'Ecole

## Le retour d'expérience

### Moulins-Engilbert, Nièvre, Bourgogne Franche-Comté

L'accueil de stagiaires auprès de médecins en zones rurales se heurte fréquemment à la difficulté, pour les internes, de trouver un logement à la fois abordable et disponible pour une courte durée. C'est ce constat qui a poussé la commune de Moulins-Engilbert, de 1 400 habitants, à aménager des logements collectifs à proximité du centre médical. En coordination avec les associations des professionnels de santé, la municipalité a rénové et adapté un ancien bâtiment. En donnant l'occasion aux futurs médecins de découvrir le cadre de vie pratique et agréable du village, cette initiative a porté ses fruits puisqu'un nouveau médecin s'est depuis installé dans le centre-bourg .



© Bourgogne tourisme

## LES SOLUTIONS MOBILISABLES

### MEDICOBUS

Dans les zones peu dotées en professionnels de santé, la mobilité et la distance entre patients et praticiens sont des freins dans l'accès aux soins. Face aux défis de la démographie médicale, des dispositifs d'aller-vers, tels que les médicobus, ont été mis en oeuvre. Cet équipement regroupe une équipe de soignants de spécialités diverses et organise des permanences de soins itinérantes. Ce dispositif "d'aller-vers" permet de réduire les inégalités géographiques d'accès aux soins.

### AIDE À L'EMPLOI D'ASSISTANTS MEDICAUX

L'Aide à l'emploi d'assistants médicaux permet aux médecins généralistes et spécialistes d'engager un assistant médical en charge du travail administratif. Cette mesure permet de libérer du temps de travail médical pour les médecins concernés. Elle est financée par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), en contrepartie de l'augmentation de la patientèle du médecin.

### ZONE FRANCE RURALITÉS REVITALISATION

Créés en 2024, les Zones France Ruralités Revitalisation exonèrent les nouvelles entreprises de charges fiscales dès lors qu'elles s'installent dans des communes rurales. Les exonérations concernent les entreprises d'activité libérale telles que les cabinets médicaux ou les Maisons de santé pluriprofessionnelles. Les communes pouvant en bénéficier sont définies par une liste accessible en ligne.

### Les ressources



[Présentation du concept de Médicibus](#)

[Modalités du dispositif d'aide à l'emploi d'assistants médicaux](#)

[Pour estimer le montant de l'aide à l'emploi et l'impact sur la patientèle avec le simulateur](#)

[Pour savoir si votre commune est bénéficiaire du zonage ZFRR](#)



**POUR ALLER + LOIN :**

[Ici le replay](#)

[Ici le support de présentation](#)



## SAISON THÉMATIQUE

# LES CLÉS POUR AGIR N°2 FAVORISER LE BIEN VIEILLIR DANS SA PETITE VILLE DE DEMAIN

A l'occasion de ce webinaire, la PVD de Wimille a présenté son projet d'habitat inclusif pour seniors, pensé pour encourager l'autonomie des aînés. Cette démarche répond au besoin d'envisager le bien-vieillir de manière transversale dans l'ensemble des politiques publiques. Pour cela, plus de 70 Petites villes de demain ont déjà rejoint le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés, qui aide les communes à développer une politique adaptée aux besoins des seniors.

### Le retour d'expérience

#### Wimille, Pas de Calais, Nord

Wimille est une petite ville de 4 000 habitants, au tissu social et économique fragile. Si sa situation avantageuse sur la Côte d'Opale lui confère une certaine attractivité, elle met cependant en péril l'accès au logement abordable de ses habitants âgés et défavorisés. C'est dans ce contexte que la municipalité a souhaité expérimenter une nouvelle manière de vivre-ensemble à travers l'habitat inclusif.

L'ambition de la résidence Clair-Vivre, créée en 2023, est de faire cohabiter, dans des espaces conçus pour la vie partagée, six à douze seniors. Située à proximité des services du quotidien, la colocation est aussi adossée à un foyer de réunion ouvert au public. Son action est double puisqu'elle lutte contre l'isolement social, tout en favorisant l'autonomie et le maintien à domicile des aînés. La petite communauté d'habitants est structurée autour d'une charte de vie commune, rédigée par les résidents avec l'aide d'une coordinatrice. Cette dernière se dédie à l'animation sociale de la résidence et du foyer qui lui est associé. Le foyer de la résidence fédère les habitants autour d'activités festives et d'ateliers culturels. Le succès de la démarche permet d'envisager sa poursuite et la création à terme d'un jardin partagé et d'une gazette.



## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Jeudi 15 mai 2025

### Intervenants :

- Emmanuelle Hamel, coordinatrice des approches populationnelles, Santé publique France
- Jean-Yves Fosse, chargé d'études, Cerema
- Audrey Brûlé, directrice du Réseau francophone des villes amies des aînés
- Clémence-Agathe Blanc, chargée de développement et d'animation territoriale, Réseau francophone des villes amies des aînés
- Claire Ponseel, directrice du pôle éducatif, social et culturel du Trait (Seine maritime)
- Aurélien Duchemin, responsable du service personnes âgées du CCAS du Trait
- Apolline Poirier, cheffe de projet PVD à Granville (Manche)
- Océane Ledard, Animatrice habitat inclusif à Granville
- Roland Delattre, chef de projet PVD à Wimille (Pas de Calais)
- Mathilde Vergriete, coordinatrice habitat inclusif à Wimille

Animation : Dominique Consille, directrice des programmes Petites villes de demain et Action Cœur de Ville, ANCT



© Mairie de Wimille

## Le retour d'expérience

### Le Trait, Seine maritime, Normandie

Le Trait est une ville pionnière dans l'application des principes du bien-vivre et du bien-vieillir. La commune s'est d'ailleurs rapprochée du Réseau francophone des villes amies des aînés (RFVAA) en vue d'obtenir le label Ville Amie des Aînés. Cette commune de 4 000 habitants, située sur les bords de Seine, connaît une transition démographique accélérée puisque d'ici quelques années, 30% de ses habitants auront plus de 65 ans. La signature du contrat d'Opération de Revitalisation du Territoire (ORT) en 2023 a ainsi engagé la commune dans une vaste politique tournée vers l'adaptation de la ville aux aînés. Inscrite dans le cadre de l'axe Education, Formation, Développement social et culturel du projet PVD, elle vise à maintenir l'autonomie des personnes âgées. Le projet de la commune est réparti en trois domaines d'action :

#### • Entretenir le lien avec les aînés

Afin de lutter contre l'isolement social, le dialogue et l'information aux aînés ont été renforcés via la création d'un référent senior. En impliquant activement les habitants, la commune a identifié les besoins des aînés, faisant ainsi émerger les grandes lignes du projet.



© Mairie de Le Trait



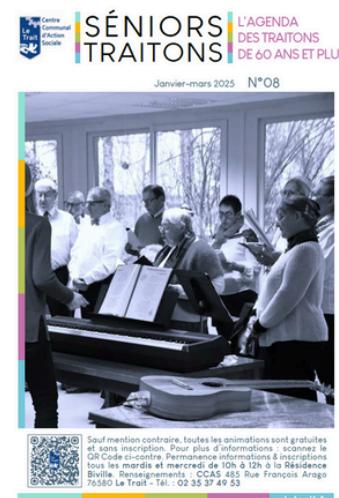
www.jetrait.fr

#### • Adapter l'environnement urbain

À partir de la réalisation de diagnostics en marchant, la commune a pu réaménager les trajets piétons quotidiens des aînés, en installant du mobilier urbain. La création d'une cartographie des zones aménagées vise également à améliorer la lisibilité des espaces publics et la sécurité des aînés dans leurs déplacements. Enfin, un réseau de solidarité bénévole a été structuré pour les seniors souhaitant s'entraider et s'investir dans la vie locale.

#### • Soutenir l'autonomie et favoriser le bien-être

Sur les suggestions des aînés, Le Trait a développé des ateliers spécialisés comme des balades contées, des ateliers pour le mal de dos, la mémoire et l'alimentation. En parallèle, la commune organise des "mercredis bleus" hebdomadaires au cours desquels les seniors peuvent participer à des lectures intergénérationnelles, des jeux de société, de l'art thérapie, des initiations au cirque, des repas festifs, des cafés d'échange, etc. Ces dispositifs favorisent l'autonomie et le bien-être des seniors, tout en luttant contre leur isolement.



www.jetrait.fr

© Mairie de Le Trait

# LES SOLUTIONS MOBILISABLES

## LE RESEAU FRANCOPHONE VILLES AMIES DES AÎNÉS

Affilié à l'Organisation mondiale de la santé (OMS), le Réseau francophone Villes Amies des Aînés (RFVAA) est une association indépendante d'intérêt général qui accompagne les collectivités à relever les défis du vieillissement et du bien-vieillir. Le Réseau adopte un regard neuf et transversal sur le vieillissement, en dépassant la perspective strictement médico-sociale. Il prend ainsi en compte toutes les facettes de la vie des aînés : de l'environnement social et culturel, à l'aménagement du bâti, en passant par la participation citoyenne.

En proposant à ses adhérents un accompagnement méthodologique sur les politiques du grand âge, le Réseau fédère près de 300 villes et favorise leurs échanges et retours d'expérience. Il propose également un label pour les communes souhaitant approfondir leur engagement. La complémentarité entre le Réseau et le programme Petites villes de demain a déjà permis à près de 70 petites villes de demain de s'engager dans cette démarche.

## L'AIDE À LA VIE PARTAGÉE

L'habitat inclusif est un mode de vie dédié aux personnes âgées ou en situation de handicap. Il leur permet de vivre à domicile, tout en restant entourées dans des espaces communs et autour d'un projet de vie partagée.

Inscrit dans la loi de l'évolution du logement, de l'aménagement et du numérique (ELAN, 2008), l'habitat inclusif est encouragé par les départements qui peuvent apporter une aide financière, dite Aide à la Vie Partagée (AVP), jusqu'à 10 000 euros par habitant choisissant ce mode de vie.

## LE FONDS D'APPUI DES TERRITOIRES INNOVANTS SENIORS

Le Fonds d'Appui des Territoires Innovants Seniors (FATIS) soutient une politique de l'âge transversale et globale, fondée sur la participation citoyenne des aînés.

Alimenté par l'Etat, la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie et le Réseau francophone des Villes Amies des Aînés, ce fonds a vocation à soutenir des projets tels que l'adaptation de l'espace public, des services et le maintien de l'autonomie et de l'inclusion sociale des personnes âgées. Il accompagne aussi financièrement les communes s'engageant dans une politique de l'âge ou s'achevant vers le label Ville Amie des Aînés.

## Les ressources



- [La page web du Réseau francophone des Villes Amies des Aînés](#)
- [Avancer en âge en bonne santé, une priorité de santé publique](#)
- [Les bilans de prévention aux âges clés de la vie](#)
- [La Santé en action, Mars 2023, n°463 Prévention et promotion de la santé chez les 40-55 ans : quels enjeux pour la pratique ?](#)

- [Informations sur l'Aide à la vie partagée](#)

- [Informations concernant le Fonds d'Appui des Territoires Innovants Séniors](#)

- [La Santé en action, Mars 2018, n°443, Promouvoir la participation sociale des personnes âgées.](#)



POUR ALLER + LOIN :  
[Ici pour le replay](#)  
[Ici le support de présentation](#)



## SAISON THÉMATIQUE

# LES CLÉS POUR AGIR N°3 RÉPONDRE AUX ENJEUX DE SANTÉ ENVIRONNEMENTALE PAR L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ ET L'AMÉNAGEMENT URBAIN DE SA PVD

Ce webinaire propose d'approfondir la notion d'urbanisme favorable à la santé, une démarche de plus en plus intégrée aux politiques publiques et bien accueillie par les habitants, comme le montre l'exemple de la PVD de Dinan.

### Le retour d'expérience

Dinan, Côtes-d'Armor, Bretagne

Dinan, petite ville de demain de 16 000 habitants, est située en Haute-Bretagne, zone rétro-littorale de la Côte d'Emeraude. Elle s'insère dans une histoire urbaine longue et possède des sites patrimoniaux remarquables, comme la basilique Saint-Sauveur datant du XI<sup>e</sup> siècle. La place de cette église est un espace public à fort potentiel, puisqu'elle est située au cœur du centre historique et touristique, et accueille les cérémonies religieuses locales. Pourtant, son aménagement initial était largement dédié à la voiture, avec un parking en béton qui contribuait à la formation d'un îlot de chaleur urbain, à la pollution de l'air et aux nuisances sonores. De plus, l'imperméabilisation totale des sols accentuait la vulnérabilité du quartier face aux risques d'inondation en cas de fortes pluies.

Une étude locale, enrichie par la concertation des habitants, a permis d'imaginer un réaménagement de la place plaçant la santé et le bien-être au cœur du projet. La ville a substitué aux 22 places de parking des espaces piétonniers et végétalisés. Pour accompagner cette transformation, l'organisation de la mobilité a été repensée avec la création d'un parking relais et la mise en place de navettes vers le centre. De simple lieu de passage dédié à la voiture, la place est ainsi devenue un véritable lieu de vie et de respiration intégrant le patrimoine local.

La piétonisation de la place en cœur de cité permet de réduire considérablement les pollutions sonores et de l'air. Retrouver un centre-bourg piéton était un souhait réellement exprimé par les habitants.



## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Mardi 20 mai 2025

Intervenants :

- Anne Roué le Gall, enseignante-chercheuse à l'Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)
- Julian Haumont, chef de projet PVD à Dinan (Ille-et-Vilaine)
- Valentin Colle, chef de projet PVD à La Mure (Isère)
- Bastien Bourgeais, architecte d'études urbanisme favorable à la santé au CAUE du Loir-et-Cher
- Hélène Pailloux, maire de Bracieux (Loir-et-Cher)

Animation : Judith Puzenat, chargée de projet Petites villes de demain, ANCT



© Mairie de Dinan

Julian Haumont, chef de projet PVD à Dinan (Côtes d'armor)

## Le retour d'expérience

### La Mure, Isère, Auvergne-Rhône-Alpes

Perchée à près de 1 000 m d'altitude sur un plateau entouré de montagnes, La Mure est une Petite ville de demain d'environ 5 000 habitants. En 2019, cette ancienne cité minière s'est portée volontaire pour l'expérimentation du Plan Régional de Santé Environnement (PRSE) qui proposait d'intégrer les enjeux de santé environnementale dans les projets d'aménagement urbain. La Mure a donc relevé le défi d'intégrer le prisme de la santé à l'ensemble de ses domaines d'action :

- Cadre de vie : création d'espaces publics de rencontre, amélioration des conditions de déplacement des personnes fragiles, conversion d'un parking en espace de vie ;
- Habitat : rénovation et adaptation des logements dégradés et vacants ;
- Mobilités : diversification des modes de circulation, revalorisation et sécurisation du piéton ;
- Economie : accessibilité piétonne des commerces et des services.

## LES SOLUTIONS MOBILISABLES

### LES CONSEILS D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT (CAUE)

Les Conseils d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement (CAUE) sont des associations départementales constituées d'équipes pluridisciplinaires. D'intérêt public, leur mission est de promouvoir la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement sur le territoire. Ce sont des outils d'aide à la décision pour les municipalités, qui peuvent être accompagnées dans leurs démarches et formées à certains enjeux d'aménagement.

## LA DOTATION SUR L'INVESTISSEMENT LOCAL

La Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) est une aide octroyée par les préfectures aux communes voulant mettre en œuvre des aménagements pionniers répondant aux priorités d'investissement comme la transition écologique, la résilience sanitaire et la rénovation du patrimoine. La DSIL soutient les opérations de développement des territoires ruraux inscrits dans un contrat de ruralité avec l'État.

## Le retour d'expérience

### Bracieux, Loir-et-Cher, Centre-Val de Loire

À Bracieux, Petite ville de demain du Val de Loire de 1 400 habitants, la coordination avec le CAUE du Loir-et-Cher a permis de transformer la cour de l'école pour l'adapter à l'intensification des précipitations et au réchauffement climatique.

Ayant déjà été confrontée à des épisodes d'inondation, la commune de Bracieux a développé, avec le soutien du CAUE et de l'Agence de l'eau, un projet centré sur la gestion des eaux de pluie dans la cour d'école. L'espace de récréation a été entièrement désimperméabilisé grâce à des matériaux de revêtement drainant et à la création d'un potager. Cette transformation a permis d'abaisser la température de 4°C, faisant de la cour un véritable îlot de fraîcheur, calme et favorable à l'apprentissage.

### Les ressources



- [Fédération nationale des CAUE](#)

- [Dotation de Soutien à l'Investissement Local](#)



**POUR ALLER + LOIN :**

[Ici pour le replay](#)

[Ici pour le support présentation](#)



## SAISON THÉMATIQUE

# LES CLÉS POUR AGIR N°4 SPORT-SANTÉ ET NUTRITION : LEVIERS ET PERSPECTIVES DANS SA PETITE VILLE DE DEMAIN

Ce webinaire met en lumière des initiatives et des aménagements urbains incitatifs qui facilitent la mise en mouvement, le sport et l'alimentation saine pour améliorer la santé des habitants.

### Le retour d'expérience

#### Dinard, Ille-et-Vilaine, Bretagne

Dans le quartier populaire Saint-Alexandre de la petite ville de Dinard, le développement de l'alimentation saine s'accompagne du renforcement des liens entre habitants. En finançant la création d'une cuisine coopérative ouverte à tous, la mairie a souhaité promouvoir la santé à travers la sensibilisation à une alimentation locale, saine et durable. En s'associant avec les étudiants du lycée hôtelier, des ateliers de cuisine ont été organisés, mettant en valeur les produits de saison, les alternatives végétales, la réduction des déchets et des coûts, ainsi que la mise en lumière des producteurs locaux.

La ville a également été à l'initiative de la création d'une Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne (AMAP), autour d'un maraîcher volontaire. En s'engageant à livrer des paniers aux adhérents, il assure ses débouchés et obtient un apport de fonds pour organiser son programme de culture.



On a voulu développer le lien social dans le quartier, créer un lieu de rencontre entre personnes et associations et favoriser la solidarité et la proximité avec les producteurs.

Kevin Nahelou, Référent transitions, Dinard (Ille-et-Vilaine)



## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Mardi 27 mai 2025

Intervenants :

- Kevin Nahelou, Référent transitions - Dinard (Ille-et-Vilaine)
- Anne-Claire Gerard, cheffe de projet PVD, Creuilly (Calvados)
- Trinidad Cador, Responsable opérationnelle à La Foncière de Normandie
- Mathieu Benoit, Chef de projet PVD à Beaumont-de-Lomagne (Tarn-et-Garonne)
- Mélanie Fouragna, Chargée de coopération territoriale, Beaumont-en-Lomagne (Tarn-et-Garonne)

Animation : Dominique Consille, directrice des programmes PVD et ACV, ANCT



## Le retour d'expérience

### Creully-sur-Seulles, Calvados, Normandie

Située entre Caen et Bailleux, à quelques kilomètres des plages du débarquement, la petite ville de Creully-sur-Seulles bénéficie d'une certaine attractivité touristique. Bien qu'elle soit dotée en services de proximité, la fermeture d'une supérette du centre-bourg a fait craindre à la municipalité une baisse de l'attractivité du centre. En s'associant à la Foncière De Normandie, la commune a pu ouvrir des halles alimentaires couvertes, renforçant ainsi la diversité de l'appareil commercial et l'approvisionnement alimentaire.

#### • Diversifier l'offre alimentaire

La commune et la Foncière ont rénové les halles, dont elles sont désormais propriétaires, et les louent à plusieurs producteurs locaux en rotation (une poissonnière, un charcutier, un épicer, un artisan). Pour trouver des porteurs de projet désireux de s'installer dans les locaux, la commune s'est appuyée sur la Chambre de commerce et d'industrie et sur la Chambre des métiers de l'artisanat locales.

#### • Embellir le centre-bourg

En plus de renforcer l'offre alimentaire de proximité avec des produits locaux et de qualité, cette halle couverte contribue à l'attractivité du centre-bourg et s'inscrit dans une démarche globale d'embellissement des espaces publics.



© Mairie de Creully-sur-Seulles

## Le retour d'expérience

### Beaumont-en-Lomagne, Tarn-et-Garonne, Nouvelle-Aquitaine

La PVD de 10 000 habitants de Beaumont-en-Lomagne a choisi de faire du sport-santé une priorité. Avec une population vieillissante, fragile ou sujette aux handicaps, la commune mise sur le sport pour tous et la lutte contre la sédentarité comme piliers de sa politique de santé.

#### • Associer sport et santé

Beaumont-en-Lomagne a obtenu le label Tennis Santé par la Fédération Française du Tennis en 2020. Les terrains de tennis santé mis en place permettent une pratique sur prescription médicale, avec des aménagements adaptés à chaque pathologie.

#### • S'adresser au jeune public

En affirmant le rôle central de l'école dans son développement, la commune s'engage dans un projet éducatif ambitieux à destination des jeunes, pour lequel elle a d'ailleurs obtenu le label Territoire Educatif Rural. En réponse aux dispositifs de consultation des jeunes, un pump-track (piste de VTT) accessible à tous a été aménagé, afin de répondre à l'objectif des 30 minutes de sport quotidien à l'école. De plus, un parcours de santé mis en place autour du lac communal accueille les scolaires et le secteur médico-social.



© Mairie de Beaumont-en-Lomagne



POUR ALLER + LOIN :

[Ici le replay](#)

[Ici le support de présentation](#)



## SAISON THÉMATIQUE

# LES CLÉS POUR AGIR N°5 MOBILITÉS ET DESIGN ACTIF : DES LEVIERS AU SERVICE D'UNE MEILLEURE SANTÉ DES HABITANTS DES PETITES VILLES DE DEMAIN

Ce webinaire a porté sur les politiques et aménagements urbains visant à promouvoir les mobilités actives et l'apaisement des circulations en centre-ville.

### Le retour d'expérience

#### Créon, Gironde, Nouvelle-Aquitaine

Créon représente un pôle de liaisons pendulaires importantes de la métropole bordelaise, située à 20 km. Dans cette PVD de 5 000 habitants, le fort usage de la voiture limite l'activité physique régulière des habitants, pouvant avoir un impact négatif sur leur santé.

##### • La place de "parking palette"

À l'issue d'un concours organisé avec les étudiants de l'Institut des Arts Appliqués de Bordeaux, la commune a retenu le principe du "parking palette". Celui-ci consiste à faire peindre par un artiste la surface d'une place de parking, accompagnée d'un totem explicatif. L'objectif de cette démarche est de désinciter les conducteurs à se garer sur cet emplacement et de changer progressivement les habitudes de stationnement.

##### • Décentrer les places de parking du cœur de ville

Cette idée a séduit la commune par sa sobriété, son caractère incitatif et son faible coût. 3 places de parking palette ont été prévues dans le centre de la bastide, dans l'optique d'inciter les voitures à se garer à l'extérieur du centre-ville. L'objectif est ainsi de favoriser les mobilités actives pour se rendre dans le cœur de bastide, tout en y créant un environnement urbain apaisé.



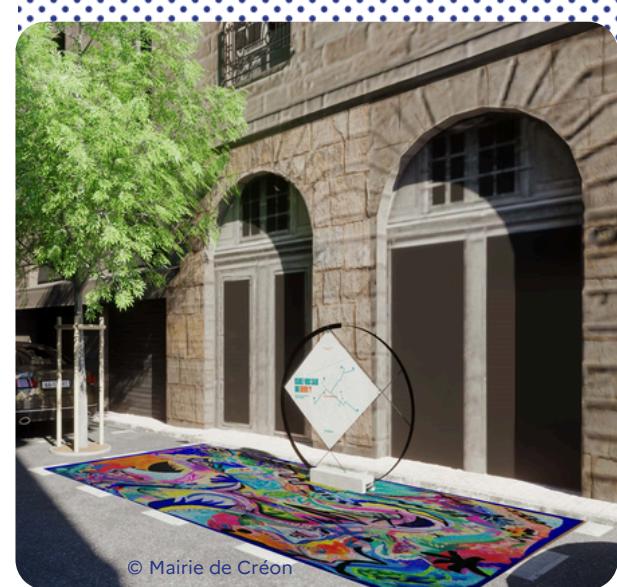
## LA FICHE OUTILS

Date du webinaire : Jeudi 5 juin 2025

Intervenants :

- Anne Vial, Directrice de projet Aménagement opérationnel, CEREMA
- Cédric Boussuge, Chargé d'études marché et espaces publics, CEREMA
- Aurore Cheminade, Cheffe de projet, Lezay, Deux-Sèvres
- Régis Villeneuve, Maire de Dampierre-sur-Salon, Haute-Saône
- Julia Sarey, Cheffe de projet, Dampierre-sur-Salon, Haute-Saône
- Manon Mallet, cheffe de projet, Crémone, Gironde

Animation : Judith Puzenat, chargée de projet Club Petites villes de demain, ANCT



Le Crémone est marqué par d'importants mouvements pendulaires, les habitants de la commune et du bassin de vie ont l'habitude d'être en transit sur notre territoire : ce qui interroge plusieurs enjeux importants pour la santé

Manon Mallet, Cheffe de projet PVD

## Le retour d'expérience

### Dampierre-sur-Salon, Haute-Saône, Bourgogne-Franche Comté

PVD de 1 300 habitants, Dampierre-sur-Salon a été retenue dans le cadre de l'appel à projet "la marche du quotidien" de l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (ADEME), marquant ainsi le point de départ de sa réflexion sur l'impact de son cadre urbain sur les mobilités des usagers et leur santé.

- **Organiser des liaisons piétonnes stratégiques dans le centre**

Grâce au soutien financier de l'ADEME, la ville a fait appel à un cabinet d'études pour réorganiser la circulation du centre-bourg en visant notamment à relier la résidence seniors et les habitats collectifs aux commerces et aux services.

- **Sensibiliser à la prévention routière**

Abordant les mobilités et la santé sous un angle préventif, la commune a mis en place plusieurs actions auprès des jeunes : en plus de la formation des scolaires au Savoir Rouler à Vélo, la cour de l'école a été réaménagée selon les principes du design actif, créant des supports de jeux pédagogiques et non genrés.

## LES SOLUTIONS MOBILISABLES

### LES RESSOURCES DU CEREMA

- **Se renseigner sur le design actif**

Le CEREMA propose, en ligne, des ressources synthétiques sur le design actif : guides, fiches action et dossiers thématiques, pour s'informer et s'approprier cet enjeu.

- **Avoir une vision globale du design actif**

Le CEREMA porte une vision globale du design actif, défini comme l'aménagement de l'espace public pour inciter la pratique d'une activité physique. Au-delà de sa dimension sportive, il l'envisage sous l'angle de l'utilité sociale et démocratique, du fait de sa propension à favoriser l'accessibilité, la sobriété des aménagements et à faire participer les habitants.

- **Utiliser l'urbanisme tactique**

L'urbanisme tactique a toute sa place dans les aménagements de design actif, puisqu'il permet à la ville de tester et de faire évoluer le projet avec les usagers.

## Le retour d'expérience

### Lezay, Deux-Sèvres, Nouvelle-Aquitaine

Pour réaménager le carrefour d'entrée de la ville, Lezay a adopté une démarche d'urbanisme favorable à la santé. Ce carrefour, perçu comme dangereux en raison du passage fréquent de poids lourds et de véhicules agricoles, entravait la mobilité active et l'autonomie des habitants, dont les déplacements piétons étaient rendus difficiles et peu agréables.

- **Concilier différents modes de déplacement**

L'objectif principal était de sécuriser le carrefour, tout en conservant les usages essentiels à la vie économique locale. Afin de concilier les besoins des habitants comme des travailleurs, la ville s'est appuyée sur le guide Isadora et les conseils de l'Ecole Nationale des Hautes Etudes en Santé Publique, pour anticiper les impacts des aménagements sur la santé.

- **Agir sur l'autonomie et la santé des habitants**

Grâce à la concertation citoyenne, un design actif a été envisagé pour le carrefour, devant inciter à la marche et réduire le recours à la voiture. Concrètement, ce sont à la fois l'élargissement des trottoirs, la végétalisation, l'installation de bancs et la sécurisation des traversées piétonnes qui sont prévues. Ces aménagements faciliteront l'appropriation de l'espace public ainsi que les liaisons piétonnes entre les équipements sportifs, les commerces et l'école.

### Les ressources



- [Essentiel sur le design actif](#)
- [Dossier infographie espaces publics](#)
- [Dossier une voirie pour tous](#)

Contacts :

- [anne.vial@cerema.fr](mailto:anne.vial@cerema.fr)
- [cedric.boussuge@cerema.fr](mailto:cedric.boussuge@cerema.fr)



**POUR ALLER + LOIN :**

[Ici le replay](#)

[Ici le support de présentation](#)



## **Les travaux pratiques**

Un retour sur les Travaux pratiques, webinaires d'une heure pour explorer dans le détail le retour d'expérience d'une collectivité, par vos questions et avec le regard d'experts.



## SAISON THÉMATIQUE



## LE CAS PRATIQUE

# TRAVAUX PRATIQUES N°1 L'URBANISME FAVORABLE À LA SANTÉ AU SERVICE D'UN PROJET DE TERRITOIRE : IMMERSION À SAINT-BONNET-EN-CHAMPSAUR

*Dans ce format de webinaire, une PVD des Hautes-Alpes ayant mis la santé globale au centre de ses orientations stratégiques partage son projet de territoire. Accompagnée de l'ensemble de sa maîtrise d'œuvre, le format travaux pratiques offre une immersion totale.*

### Saint-Bonnet-en-Champsaur, Hautes-Alpes, Provence-Alpes-Côte-d'Azur

Dans la ville nouvelle de la vaste vallée du Champsaur, les 2 100 habitants de Saint-Bonnet-en-Champsaur toisent les hauts sommets du Parc national des Ecrins. Dans un territoire où l'environnement naturel apparaît exceptionnel, la qualité de vie est devenue un facteur d'attractivité majeur.

Saint-Bonnet-en-Champsaur est un ancien carrefour médiéval, situé entre les Alpes du Sud et les Alpes du Nord, devenu aujourd'hui une centralité de services et d'équipements pour la vallée. Dans une commune marquée par le relief et le vieillissement de la population, Saint-Bonnet-en-Champsaur a voulu relever le défi de maintenir l'accessibilité des espaces publics et l'attractivité du centre-bourg.

Pour s'adapter aux besoins de sa population vieillissante, tout en incitant de nouveaux ménages à s'installer, la commune a mis la notion du bien-vivre au cœur de son action. En s'appuyant sur le cabinet d'études CITADIA et l'agence STOA, elle a élaboré un projet de réaménagement de deux places, fondé sur une approche transversale de la santé



**Laurent Daumark**

Maire de Saint-Bonnet-en-Champsaur



**Le centre médiéval est très dense, avec des rues étroites et pentues : cela pose des questions en termes d'attractivité de l'habitat et de praticabilité des espaces publics pour une partie âgée de la population.**

Date du webinaire : Mardi 10 juin 2025

Intervenants :

- Laurent Daumark, Maire de Saint-Bonnet-en-Champsaur
- Nicolas Pascal, Chef de projet PVD à Saint-Bonnet-en-Champsaur
- Julie Lalande, architecte-aménagiste, agence STOA
- Quentin Bouston, Directeur d'études, cabinet d'études CITADIA
- Cassandre Le Terrier, Chargée d'études, cabinet CITADIA
- Thomas Margueron, Responsable régional santé-environnement, ARS-PACA

Animation : Judith Puzenat, chargée de projet Club Petites villes de demain, ANCT



- **Diagnostic et Etude d'Impact sur la Santé (EIS)**

L'étude d'impact sur la santé réalisée par le cabinet CITADIA a permis d'identifier les difficultés et les besoins de la commune, grâce à des diagnostics en marchant et à la consultation de professionnels de santé, faisant remonter des difficultés, des besoins et des recommandations. Cette étude a aidé la ville à choisir les aménagements les plus susceptibles d'avoir un effet bénéfique sur la santé.

- **Co-conception du projet avec les habitants et les usagers**

En co-construisant les propositions avec les usagers, selon des degrés d'ambition et d'acceptabilité différents, les élus ont choisi le scénario d'aménagement le plus ambitieux pour les places de Coste Belle et du Champ de Foire. Ce dernier a pour objectif d'améliorer la marchabilité des deux parkings afin de favoriser l'activité physique et la convivialité.

- **Réaménagement des places**

Parking automobile à deux niveaux, Coste Belle a été végétalisé avec des arbres d'alignements et agrémenté d'un bassin et d'un jardin partagé. L'objectif était de transformer cet espace de passage en un lieu accessible, agréable et convivial pour les piétons. Bien qu'aucune place de parking n'ait été supprimée, la commune incite la population à recourir au covoiturage et à utiliser les places de stationnement situées en périphérie du centre.

Sur le Champ de Foire, à l'entrée de la ville, le sol a été désimperméabilisé pour limiter les fortes chaleurs et faciliter l'écoulement des eaux pluviales. Plusieurs revêtements adaptés aux usages piétons, roulants et automobiles, ont été utilisés. Les places de parking ont été couvertes d'alvéoles plantées, tandis que l'emmarchement a été construit en pierre de granite locale. L'ancienne place du marché aux bestiaux se retrouve ainsi enveloppée par une canopée d'arbres, dont les essences ont été retenues avec l'appui d'un botaniste de l'Agence régionale de la biodiversité.



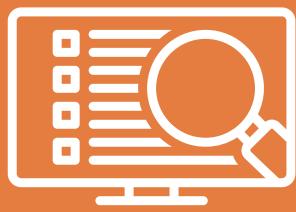
### Les ressources



- [Page des Agences régionales de la biodiversité](#)



**POUR ALLER + LOIN :**  
[Cliquez pour voir le support de présentation](#)  
[Ici le replay du webinaire](#)



# Le décryptage

**Un retour sur le webinaire décryptage d'une heure pour découvrir en détail une offre de services d'un partenaire du programme.**



## SAISON THÉMATIQUE

# DÉCRYPTAGE DE L'OFFRE DE SERVICE RÉSEAU VILLES-SANTÉ, DU CEREMA ET DE "PLUS FRAÎCHE MA VILLE"

Associations et services de l'Etat proposent des ressources en ligne pour informer et accompagner les collectivités dans leurs démarches de promotion de la santé à toutes les échelles. Retours d'expériences, mise en réseau, méthodologies de projet, dossiers thématiques : les outils et les aides à la décision sont nombreux.

## ACCOMPAGNEMENT DU CEREMA

Le CEREMA participe à la mise en œuvre du Plan National de Santé Environnement 4, en accompagnant les collectivités et en valorisant leurs démarches.

- **Valoriser les témoignages pionniers**

Sur sa plateforme accessible à tous, le CEREMA propose une large palette de ressources : retours d'expérience de collectivités, actualités scientifiques, guides pratiques d'action, évènements nationaux et références sur le cadre national de la santé environnement. Des "cafinaires" mensuels qui donnent la parole à une commune engagée dans un projet en santé-environnement sont notamment disponibles en replay.

- **Accompagner**

Le CEREMA accompagne les communes dans la mise en œuvre d'une Evaluation d'Impact sur la Santé (EIS). Cet outil d'aide à la décision permet d'anticiper les impacts positifs et négatifs sur la santé d'un projet urbain, en mobilisant les acteurs de la santé publique, et en recourant à la consultation et à la co-construction avec les habitants.



Date du webinaire : Jeudi 22 mai 2025

### Intervenants :

- Maude Luherne, directrice du Réseau des Villes-santé de l'OMS
- Stéphanie Favre, Directrice de projets Environnement santé évaluation, CEREMA
- Lucie Anzivino, Directrice de projets Santé-Environnement, CEREMA
- Théo Sigiscar, Responsable d'étude Santé environnement, CEREMA
- Barthélémy Fabry, chargé de déploiement Plus fraîche ma ville

Animation : Judith Puzenat, chargée de projet au programme Petites villes de demain, ANCT

## Les ressources



- [Plan National de Santé Environnement 4](#)
- [Actualités et informations sur la Santé environnementale](#)
- [Ressources du CEREMA sur la santé environnementale](#)
- [Replay des cafinaires What Health du CEREMA](#)
- [Réseau Expertise Territoires](#)

Les villes concentrent de nombreuses opportunités pour mieux vivre-ensemble, avec des enjeux de santé-environnement, mais aussi des enjeux quant à l'utilisation des ressources.

”

**Lucie Anzivino**  
Directrice de projets Santé Environnement CEREMA

## RÉSEAU FRANÇAIS DES VILLES-SANTÉ DE L'OMS

Le Réseau français des Villes-Santé de l'OMS est une branche européenne de l'organisation mondiale, qui regroupe des communes et des intercommunalités œuvrant pour améliorer leurs politiques de santé. Il promeut une vision intersectorielle des politiques de santé, invitant les collectivités à mobiliser l'ensemble de leurs leviers d'action pour agir sur les déterminants de santé. Cet engagement s'inscrit dans une logique de développement à la fois équitable - visant à réduire les inégalités sociales - et durables, en intégrant les liens entre l'environnement et la santé humaine.

Le Réseau propose de nombreux services tels que des webinaires sur la thématique de l'urbanisme favorable à la santé, des rencontres nationales et une infolettre.

La participation au Réseau Villes-santé donne accès à des services complémentaires tels que :

- une méthodologie d'action et des objectifs pour développer la santé des ses habitants,
- la mise en contact avec d'autres élus et agents engagés sur la santé,
- l'accès à l'ensemble des publications Villes-santé,
- la visibilité de ses projets au sein du Réseau et à l'extérieur.

Pour devenir une Ville-santé, la commune nomme un binôme référent en matière de santé, composé d'un élu et d'un agent technique, et candidate sous forme de dossier présentant la diagnostic de la ville, ses actions et ses projets à venir en matière de santé.

## “PLUS FRAÎCHE MA VILLE”

Face au réchauffement climatique, qui pourrait atteindre +4°C d'ici 2100, les collectivités françaises risquent d'être particulièrement exposées aux vagues de chaleur et à leurs effets sur la santé. L'ADEME a mis en place la plateforme de ressources en ligne Plus fraîche ma ville pour aider les collectivités à trouver des solutions simples et adaptées pour rafraîchir leur ville.

### • Quel outil de rafraîchissement choisir ?

Cette plateforme réunit un catalogue de solutions de rafraîchissement déjà éprouvées et classées en fonction du contexte et des contraintes de chaque collectivité. Elle met à disposition un annuaire recensant les projets engagés dans des communes. Pour chaque outil de rafraîchissement, son coût et son impact sur la surchauffe urbaine sont précisés. Les communes peuvent ainsi identifier des réponses concrètes, estimer les coûts et projeter les effets attendus.

### • Quel impact du réchauffement climatique sur ma commune ?

Plus fraîche ma ville propose également de réaliser un diagnostic de la résilience calorifère de sa commune et d'estimer les impacts localisés du réchauffement climatique sur la récurrence des épisodes de fortes chaleurs, à l'aide de l'outil Climadiag de Météo France.

## Les ressources



- [Découvrir les services du Réseau des Villes-santé](#)
- [Publications du Réseau Villes-santé](#)
- [Contacter le Réseau des Villes-santé](#)
- [Devenir Ville-santé](#)

### • [Newsletter Plus fraîche ma ville](#)

### • [Trouver des solutions pour rafraîchir sa ville](#)

### • [Créer son espace projet Plus fraîche ma ville](#)



**POUR ALLER + LOIN :**

[Ici le replay](#)

[Ici le support de présentation](#)



## SAISON THÉMATIQUE

# TABLE-RONDE DE L'ATELIER IN SITU

## PENSER AUTREMENT SA STRATÉGIE DE REVITALISATION : LA SANTÉ COMME FIL ROUGE

La santé est aujourd’hui la préoccupation principale de la population française. Selon Santé publique France, la prévention et la promotion d’habitudes de vie favorables au vieillissement en bonne santé permettraient de réduire aux deux-tiers le nombre de maladies chroniques. Dans un contexte de transition démographique, parfois accéléré au sein de Petites villes de demain, le programme est l’occasion pour les communes intéressées de se saisir de ces enjeux de santé dans leurs stratégies de revitalisation.

L’Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP) et Santé publique France rappellent qu’être en santé incombe à 60% à l’exposition à des facteurs extérieurs et environnementaux, appelés déterminants de santé (bruit, alimentation, mobilités actives, qualité de l’air...). Les urbanistes et les communes sont en ce sens de véritables acteurs de la santé publique, puisqu’ils disposent des outils opérationnels et stratégiques pour agir directement sur la santé : amélioration de la qualité des logements, apaisement du cadre de vie, développement des mobilités actives et des pôles multimodaux.

Quels outils développer pour un territoire de vie favorable à la santé ? Quelles sont les ressources spécifiques des Petites villes de demain en matière d’urbanisme favorable à la santé ? C’est à ces enjeux que les intervenants de cette table-ronde de clôture de l’Atelier in situ ont pu réfléchir collectivement.

### Que sont les Ateliers in situ ?

Les Ateliers in situ, à destination des élus, constituent l’une des briques du Club des Petites villes de demain (PWD). Ils permettent aux élus des collectivités PVD de dialoguer entre pairs, et d’être sensibilisés à des thématiques émergentes de l’action publique, essentielles à la revitalisation des petites centralités. Ils se donnent un triple objectif : (1) faire se rencontrer des élus intéressés par des thématiques similaires ; (2) construire un discours de fond sur les sujets clés dans les Petites villes de demain ; (3) apporter des retours d’expériences et des éléments opérationnels et techniques sur le montage d’opérations et de stratégies de territoires.



# LE MÉMO TABLE RONDE

## Programme

- Anne Roué Le Gall, maîtresse de conférence, Ecole de Hautes Etudes en Santé Publique
- Nina Lemaire, Réseau français Villes-Santé
- Nicolas Boucher, directeur de l’agence AIA Life Designers - Lorient
- Théo Sigiscar, Responsable d’étude, Appui à la transition des territoires, volet santé environnement, CEREMA

Table ronde animée par Cécile Thomas-Jouenne, architecte-urbaniste en urbanisme favorable à la santé, et Dominique Consille, directrice du programme Petites villes de demain à l’ANCT

.....

“

Les élus font déjà de la santé sur leur territoire !

Mais s’ils en prennent conscience, ils peuvent décupler leurs effets positifs, en faisant de chaque projet d’aménagement une opportunité.

Nina Lemaire

Cheffe de projet au Réseau Villes-Santé





# DES SOLUTIONS EXISTENT !



**Anne Roué Le Gall, maîtresse de conférence, Ecole de Hautes Etudes en Santé Publique**

- Faire converger les objectifs sociaux et sanitaires en associant la lutte contre les inégalités à l'amélioration globale de la santé. Entre les 5% des hommes plus favorisés économiquement et les 5% les plus défavorisés, on trouve 14 ans d'espérance de vie d'écart. L'urbanisme favorable à la santé est l'occasion d'agir en priorité sur les populations les plus vulnérables pour réduire les inégalités de santé.
- Concevoir un espace favorable à la santé ne coûte pas forcément plus cher. Si cela demande de faire plus d'études sur le territoire en amont, cela peut aussi permettre d'évaluer de manière ajustée les besoins et de réaliser des projets plus sobres, concentrés sur les enjeux les plus pertinents pour la population.

**Prendre soin des aînés grâce à la renaturation à Pont-Aven**

## Pont-Aven, Finistère, Bretagne

Pont-Aven est une petite ville de demain de 3 000 habitants, dont la moitié est âgée de plus de 64 ans. La municipalité a fait du bien-être et du prendre soin un axe structurant de sa politique, en particulier pour sa population plus âgée.

Entourée de zones agricoles, la commune recherchait un espace qui serait dédié à la pratique d'activités physiques. La commune a choisi de "faire de la campagne dans la campagne".

Un parc urbain a donc été créé à côté de l'EHPAD, et confié à la Ligue de Protection des Oiseaux. La ville a retrouvé un ruisseau ancien recouvert, qui introduit une continuité écologique à travers l'environnement urbain.

Les habitants, notamment les enfants, et les usagers de l'EHPAD, se sont appropriés le parc, qui est devenu un véritable lieu de vie.

**Nina Lemaire, Réseau français Villes-Santé**

- **"Chausser les lunettes de la santé"** dans les politiques que la commune mène déjà. Il ne s'agit pas de rajouter une compétence santé mais de mettre en œuvre la santé dans toutes les politiques publiques déjà portées.
- **Mobiliser de l'expertise** est important car la solution ne découle pas toujours du bon sens. Par exemple, si faucher tardivement et planter des arbres améliorent la qualité de l'air, refroidissent et apaisent le cadre de vie, certaines espèces végétales favorisent les allergies au pollen. Il est donc nécessaire de faire des arbitrages éclairés.
- **Travailler en intersectorialité**. Le concept Une Seule Santé (One Health) de l'ONU démontre qu'il existe des liens entre la santé humaine et celle des animaux et des plantes.

**Théo Sigiscar, Responsable d'étude, Appui à la transition des territoires, volet santé environnement, CEREMA**

- **Faire un diagnostic de la santé des habitants.** Le Cerema accompagne les communes pour identifier les déterminants de santé, sensibiliser les agents, et identifier concrètement les besoins et les habitudes de vie des habitants, via des balades sensibles. Cela permet de tenir compte des inégalités de santé entre les habitants. Les Agences régionales de santé (ARS) et les Observatoires régionaux de santé peuvent aussi venir en aide aux communes souhaitant saisir des enjeux de santé sur leur territoire.

**Nicolas Boucher, directeur de l'agence AIA Life Designers - Lorient**

- **Appliquer l'UFS sur des projets de petite taille.** Les aires de jeu, les écoles, la qualité de l'air intérieur des bâtiments publics, le choix du revêtement de peinture, les fournitures scolaires, la cantine, sont autant de facteurs de risques sur lesquels la commune peut agir par l'agriculture.

**Pour aller + loin : Retrouver l'ensemble des éléments de l'Atelier in situ de Quimperlé, organisé lors de la saison thématique intitulée « Engager sa Petite ville de demain dans un projet de santé global » [ici](#)**

En partenariat avec :

